

STAGE D'INFORMATION PASSAGES DE GRADES



Programme de la journée

- Accueil et présentation
- Calendrier
- Rappel des textes législatifs
- Déontologie des membres du jury
- Principales modifications du règlement CSDGE
- Règlement de la CSDGE: règles communes
- Règlement de la CSDGE: partie technique
- Outils administratifs lors des examens de grades
- Critères de notation et d'évaluation
- Questions diverses
- Fin du stage

Calendrier

- Dimanche 15 Janvier 2012: Passage de grades 123 1/2
Gymnase de la Plaine
13 Rue de Général Guillaumat
75015 PARIS
8h00 – 12h00
- Dimanche 15 Janvier 2012: Stage multi-disciplines
Gymnase de la Plaine
13 Rue de Général Guillaumat
75015 PARIS
14h00 – 17h30
- Dimanche 20 Mai 2012: Stage info grades 2/2
Gymnase Léon Biancotto
6 Avenue de la Porte de Clichy
75017 PARIS
- Dimanche 17 Juin 2012: Passage de grades 123 2/2
Gymnase Elisabeth
5-7 Avenue Paul Appell
75014 PARIS

Rappel des textes législatifs

- La délégation de pouvoir confère à la fédération une mission de service public pour le Karaté et les disciplines associées dont les arts martiaux vietnamiens.
- Le grade, dan et grades équivalents sont protégés par la loi.
- 1er Dan est le pré-requis pour obtenir une certification d'enseignant bénévole ou rémunéré.

Déontologie des membres du jury

- Pré-requis: connaissance de la réglementation validée par la CSDGE
- Principe majeur : égalité des candidats
- Rôle du jury: donner au candidat le maximum de chances de réussite en appliquant le principe d'égalité de traitement des candidats
- Etre membre du jury: participer à la mission de service public de la Fédération qui assure aux candidats sa complète neutralité, être attentif à la prestation du candidat, abandonner toute référence aux circonstances extérieures à l'examen et avoir un devoir de réserve.
- Jury impartial
- Jury souverain: seul compétent pour porter une appréciation mais ne peut créer son propre droit en marge du règlement de la CSDGE, cadre unique de référence garantissant une délibération régulière.
- Délibération collégiale, solidaire et confidentielle

Modifications du règlement CSDGE

Le sens de la rénovation des grades

Modifications du règlement CSDGE

- Nombre de candidats potentiels pour les examens de grade de 1^{er} Dan dans les départements
 - Art. 108: Commission d'organisation départementale des grades (CODG)

Les départements pouvant engager 10 candidats tous styles confondus au 1^{er} passage de grades de la saison peuvent organiser des passages de grades de 1^{er} Dan

- Art. 109: Compétences respectives des commissions

Les commissions départementales des grades (CODG) sont compétentes pour les passages de 1^{er} Dan toutes disciplines et styles confondus

Modifications du règlement CSDGE

- Examen du 4^{ème} Dan décentralisé dans toutes les ligues

Mise en place du 4^{ème} Dan dans les ligues: l'article 109 du règlement des grades précise les compétences respectives des ligues. C'était la commission inter régionale des grades (COIRG) qui avait la prérogative de l'organisation du 4^{ème} Dan.

La pyramide des grades a pris au fil des années de la consistance dans chaque région. La capacité d'accueil des candidats à l'obtention de ce haut grade était donc possible. Tant les professeurs, membres du jury que les responsables régionaux des grades et leurs présidents doivent se sentir valorisés par ce changement.

Modifications du règlement CSDGE

Dorénavant,

Art. 109: Compétences respectives des commissions

Les Commissions Régionales des Grades (CORG) sont compétentes pour les passages de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} ET 4^{ème} Dan.

Le passage de grade du 4^{ème} Dan sera impérativement mis en place à une date différente de ceux du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Dan.

Art. 110: Organisation du passage de grade du 4^{ème} Dan dans les ligues

L'organisation de ce passage de grade est confiée au Président de Ligue.

Cet examen de grade doit être impérativement mis en place à une date différente des autres passages.

Le Responsable des grades (CORG) et le DTL peuvent être membres du jury. Dans ce cas, ils doivent être titulaires d'un grade supérieur.

Modifications du règlement CSDGE

- Le lieu d'implantation du passage de grade du 5^{ème} Dan est divisé en 3 zones
 - La Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents (CSDGE) est compétente pour les passages des Dan du 5^{ème} Dan et supérieur.
 - Le passage de grade du 5^{ème} Dan est divisé en 3 zones:
 - Zone n°1: Francilienne
 - Zone n°2: Nord
 - Zone n°3: Sud
- Pour les examens de grades du 5^{ème} Dan, le dossier de candidature sera envoyé au siège de la FF Karaté.

Modifications du règlement CSDGE

- Bonification de points en participant aux stages listés sur le calendrier fédéral (ouvert au candidat au 4^{ème} et 5^{ème} Dan)

Art. 401-2: En participant à des stages listés dans un calendrier fédéral validé par la CSDGE, les candidats peuvent bénéficier d'une bonification de points (1 point par stage) en prévision de l'examen de grade qu'ils préparent.

Le nombre de points maximal pouvant être obtenu est égal à:

- 8 points pour un passage de 4^{ème} Dan (2 points maximum par saison sportive)
- 10 points pour un passage de 5^{ème} Dan (2 points maximum par saison sportive)

Modifications du règlement CSDGE

- Epreuve « Application Quyen » pour les candidats au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Dan: Art. 402, 403 et 404

Le candidat est évalué avec un partenaire sur les différentes techniques ou séquences issues des *Quyên* de sa liste. Le candidat détermine au moins 3 séquences du *Quyên* qu'il vient d'effectuer et qu'il présente au jury avec leurs applications.

Il revient au jury d'apprécier la pertinence, le réalisme, l'efficacité et la crédibilité de la présentation ainsi que la difficulté des séquences choisies.

Modifications du règlement CSDGE

- Epreuve « Application Quyên » pour les candidats au 4^{ème} et 5^{ème} Dan: Art. 405 et 406

Le candidat est interrogé avec un partenaire sur les techniques et séquences des *Quyên* de sa liste. Le candidat doit pouvoir démontrer 4 applications. Les techniques et séquences seront déterminées par les membres du jury composant la table d'examen.

Modifications du règlement CSDGE

- Nouvelle comptabilisation des victoires lors des tests compétition pour l'examen du 1^{er} et du 2^{ème} Dan (voie compétition): Art. 402 et 403

Rappel (tant pour l'épreuve combat que pour l'épreuve technique): les tests compétition se pratiquent dans toutes les compétitions officielles organisées par les organes déconcentrés (ligues, comités départementaux, inter-régions) et au niveau national, ou les coupes de styles dont la liste est validée par la CSDGE.

Modifications du règlement CSDGE

Les candidats pourront bénéficier des victoires acquises lors des compétitions officielles (Département, Ligue, inter-région ou national).

La comptabilisation des points ne peut commencer que lorsque le candidat a participé aux épreuves techniques, réussies ou non. Pour obtenir ses victoires dans une compétition, le combattant devra totaliser 3 victoires dans la même compétition en individuel, dans sa catégorie ou en open, y compris les repêchages.

Dans le cas où il ne marque pas ses 3 victoires dans la même compétition et même catégorie, il devra comptabiliser 5 victoires dans différentes compétitions officielles.

REGLEMENT DE LA CSDGE

Programme commun et particularités

AMVT / VVN VVD

Règlement de la CSDGE

AMVT	VVN VVD
<i>Vo Phuc</i> noir	<i>Vo Phuc</i> bleu

1^{er} à 3^{ème} Dan

Voie traditionnelle	Voie compétition
Premier passage: le candidat doit présenter toutes les UV	
6 épreuves chacune notée sur 20 Obtention de l'examen: moyenne générale (60 sur 120)	4 épreuves dont 3 notées sur 20 et des tests compétition Obtention de l'examen: moyenne générale (30 sur 60) et tests compétitions réussis

Règlement de la CSDGE

Voie traditionnelle	Voie compétition
<p>Si moyenne générale non obtenue: UV avec une note ≥ 10 acquises UV avec une note < 10 à représenter</p>	
<p>Note éliminatoire: ≤ 5: Examen non validé même si acquisition de la moyenne générale UV avec note éliminatoire et UV avec une note < 10 à représenter</p>	

Règlement de la CSDGE

Voie traditionnelle	Voie compétition
<p>Bonification de points:</p> <ul style="list-style-type: none">1 point par stage (calendrier fédéral validé par la CSDGE)2 points maximum par saison sportive3 points maximum pour passage du 1^{er} Dan4 points maximum pour passage du 2^{ème} Dan6 points maximum pour passage du 3^{ème} Dan	
<p>Procédure d'exemption d'une épreuve, notée alors 12/20:</p> <ul style="list-style-type: none">Titulaire du diplôme d'arbitre ayant au moins 16 ansArbitre départemental, régional ou national en activité depuis au moins une annéeArbitre <i>Quyên</i> exempté de l'épreuve <i>Quyên</i>; arbitre combat exempté de l'épreuve combatSi arbitre <i>Quyên</i> et combat, exemption au choix <p>Procédure d'exemption autorisée pour un seul examen mais à chaque nouveau diplôme acquis, nouvelle possibilité d'exemption</p>	

Règlement de la CSDGE

4^{ème} à 6^{ème} Dan

4 ^{ème} et 5 ^{ème} Dan	6 ^{ème} Dan
<p>3 UV:</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Techniques de base➤ Exercices d'assauts➤ <i>Quyên</i>	<p>4 UV:</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Techniques de base➤ Exercices d'assauts➤ <i>Quyên</i>➤ Soutenance de mémoire
<p>Bonification de points:</p> <p>1 point par stage (calendrier fédéral validé par la CSDGE)</p> <p>2 points maximum par saison sportive</p> <p>8 points maximum pour passage du 4^{ème} Dan</p> <p>10 points maximum pour passage du 5^{ème} Dan</p>	<p>Pas de bonification de points</p>

Rappel du contenu des épreuves

Voie traditionnelle: 1^{er} à 3^{ème} Dan(g)

MODULE 1

Techniques de base
Ky Thuat Can Ban

Contre attaque sur 1
pas
Phan Don

MODULE 2

Quyên

Applications
Song Luyên

MODULE 3

Enchaînement à
deux
Don Chan, Khoa Go
ou Song Dao

Combat souple
Chien Luoc

Rappel du contenu des épreuves

Voie compétition: 1^{er} et 2^{ème} Dan(g)

Techniques de base
Ky Thuat Can Ban

Quyên

Contre attaque sur 1
pas
Phan Don

Tests compétitions
(3 victoires en une
fois ou 5 en
plusieurs fois)

Rappel du contenu des épreuves

4^{ème} et 5^{ème} Dan(g)

**Techniques
de base**

Phan Don

Quyên

**Exercices
d'assauts**

Song Luyên

Outils administratifs

CSDGE passage grade 3 DAN tradi - V1b AMVT [Lecture seule] [Mode de compatibilité] - Microsoft Excel

Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Style Cellules Édition

B14 X ✓ f M.

	A	B	C	D	E	F	G	L	M
1	DONNEES POUR RENSEIGNEMENT AUTOMATIQUE DES AUTRES ONGLETS								
2									
3									
4	Informations générales					VERSION 1b		sept-11	
5	Niveau géographique du passage de grade : Lignes								
6	Date : 15/01/2010					JANVIER			
7	Lieu : CDFAS - 95 600 EAUBONNE								
8	Grade : PASSAGE DE GRADE 3ème DAN(G)					 			
9	annexe CSDGE : Chapitre IV								
10									
11									
12	Le Président de ligue					Le Président de ligue			
13	Civilité	Nom	Prénom	Grade	Réservé gestion				
14	M.	Nom A	Prénom A		M. Nom A Prénom A				
15									
16	Le Responsable régional des grades					Le Responsable régional des grades			
17	Civilité	Nom	Prénom	Grade	Réservé gestion				
18	M.	Nom B	Prénom B		M. Nom B Prénom B				
19									
20	Le Directeur technique de ligue ou son remplaçant					Le Directeur Technique de ligue			
21	Civilité	Nom	Prénom	Grade	Réservé gestion				
22	M.	Nom C	Prénom C		M. Nom C Prénom C				
23									
24	Le Réfèrent des arts martiaux vietnamiens					Réservé gestion			
25	Civilité	Nom	Prénom	Grade	M.				
26	M.								
27									
28	Jury								

Modifiez DONNEES Enreg. résultat Fic. not. Epreuve 1 / Fic. not. Epreuve 2 / Fic. not. Epreuve 3 / Fic. not. Epreuve 4 / Fic. not. Epreuve 5 / Fic. not. Epreuve 6 / F

FR 12:46 18/10/2011

Outils administratifs

CSDGE passage grade 3 DAN tradi - V1b AMVT [Lecture seule] [Mode de compatibilité] - Microsoft Excel

	A	B	C	D	E	F	G	L	M
25		Civilité	Nom	Prénom	Grade	Réservé gestion			
26		M.				M.			
27									
28		Jury							
29		Civilité	Nom	Prénom	Grade	Réservé gestion			
30		M.	TRAMONTINI	GIOVANNI		M. TRAMONTINI GIOVANNI			
31		M.	Nom 2	Prénom 2		M. Nom 2 Prénom 2			
32		M.	Nom 3	Prénom 3		M. Nom 3 Prénom 3			
33									
34		Liste des candidats							
35		Civilité	Nom	Prénom	Club	Réservé gestion			
36		M.	MASSOUTIER	OLIVIER	ACPQKD	M. MASSOUTIER OLIVIER			
37			MASSOUTIER	JO BILLIE	WHITE FLYING EAGLE	MASSOUTIER JO BILLIE			
38			MASSOUTIER	TARTEMPION	ECOLE DES HUIT TRIGRAMMES	MASSOUTIER TARTEMPION			
39			MASSOUTIER	JEAN-JEAN	FIGHTING DANGEROUS TIGER	MASSOUTIER JEAN-JEAN			
40									
41									
42									
43									
44									
45									

Prêt

13:00
18/10/2011

Outils administratifs

CSDGE passage grade 3 DAN tradi - V1b AMVT [Lecture seule] [Mode de compatibilité] - Microsoft Excel

Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Style Cellules Édition

E23

Arts Martiaux Vietnamiens

CSDGE

AMV TRADITIONNELS - PASSAGE DE GRADE 3ème DAN(G)

F.F. KARATÉ

Niveau géographique du passage de grade : **Ligues**

Lieu : **CDFAS - 95 600 EAUBONNE**

Date : **15/02/2010**

Mode de notation : Mettre la note dans la case correspondante. Ajouter la bonification si existante

Toute note < ou égale à 5 est éliminatoire pour le passage de grade. Une épreuve est validée lorsque la note est > ou égale à 10.

Résultat du passage : **Admis (e)** ou **Refusé (e)**.

COMPOSITION DE LA CORG

Nom, Prénom	Signature
Le Président de ligue M. Nom A Prénom A	
Le Responsable régional des grades M. Nom B Prénom B	
Le Directeur Technique de ligue M. Nom C Prénom C	

VOIE TRADITIONNELLE

NOM, Prénom	CLUB	Module 1						Module 2		Module 3		bonus	Note	Résultat voie tradi.		
		Ep. 1		Ep. 2		Ep. 3		Ep. 4		Ep. 5					Ep. 6	
		Technique de base	Contre attaque sur 1 pas	Ouvert	Applications Ouvert	Accueil libre sur 1 attaque	Combat couple	Technique de base	Contre attaque sur 1 pas	Ouvert	Applications Ouvert				Accueil libre sur 1 attaque	Combat couple
Note / 20		Note / 20		Note / 20		Note / 20		Note / 20		Note / 20		Bonification points				
M. MASSOUTIER OLIVIER	ACPOKD	10	11	10	10	12	10						10,50	Admis(e)		
MASSOUTIER JO BILLIE	WHITE FLYING EAG	5	12	12	12	12	12						10,83	Refusé(e)		
MASSOUTIER TARTEMPION	ECCOLE DES HUIT TE	9	12	7	14	7	9						9,67	Refusé(e)		
MASSOUTIER JEAN-JEAN	FIGHTING DANGERO	9	9	9	9	9	15						10,00	Admis(e)		

Prêt

DONNEES Enreg. résultat Fic. not. Epreuve 1 Fic. not. Epreuve 2 Fic. not. Epreuve 3 Fic. not. Epreuve 4 Fic. not. Epreuve 5 Fic. not. Epreuve 6

FR 13:03 18/10/2011

Outils administratifs

MOD002-CSDGE passage grade 1er 2eme DAN tradi - V5c VVN [Lecture seule] [Mode de compatibilité] - Microsoft Excel

Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Style Cellules Edition

E17

Arts Martiaux Vietnamiens CSDGE F.F. KARATÉ et disciplines associées

VOVINAM VIET VO DAO - PASSAGE DE GRADE 2ème DAN(G)

Niveau géographique du passage de grade : **Ligues**

Lieu : **CDFAS - 95 600 EAUBONNE**

Date : **15/01/2010**

Mode de notation : Mettre la note dans la case correspondante. Ajouter la bonification si existante

Toute note < ou égale à 5 est éliminatoire pour le passage de grade.

Une épreuve est validée lorsque la note est > ou égale à 10.

Résultat du passage : **Admis (e)** ou **Refusé (e)** :

COMPOSITION DE LA CORG										
Nom, Prénom					Signature					
Le Président de ligue M. Nom A Prénom A										
Le Responsable régional des grades M. Nom B Prénom B										
Le Directeur Technique de ligue M. Nom C Prénom C										

NOM, Prénom	CLUB	VOIE TRADITIONNELLE										Note	Résultat voie tradi.
		Module 1		Module 2		Module 3							
		Ep. 1	Ep. 2	Ep. 3	Ep. 4	Ep. 5	Ep. 6	bonus					
		Techniques de base (Kg Tsai C. B.)	Contre attaque (Phan Don)	Ougen imposé	Ougen libre	Echauffement s à 2 (Songuyen)	Self défense (Khoa Go)	Ciseaux (Don ohan)	Combat technique	Assauts traditionnels (Chien Kuo)	Bonification points		
		Note / 20	Note / 20	Note / 10	Note / 10	Note / 20	Note / 20 (choix parmi les 3)			Note / 20			
M. Nom 1 Prénom 1	Club 1												

Prêt

FR 13:06 18/10/2011

Questions diverses